

Image not found or type unknown



Saisie vente par huissier.

Par **Jojo04100**, le **31/07/2014** à **13:53**

Bonjour,

Je ne vais pas entrer dans les détails de ce qui nous oppose aux huissiers aujourd'hui. Tout ce que je voudrais savoir, c'est si l'huissier a le droit de saisir chez moi le matériel appartenant à mon association (qui n'a rien à voir avec l'affaire...).

Merci par avance pour vos réponses.

Jojo04100